



Épilogue : 1^{er} congrès international des Thérapies Complémentaires Personnalisées : le parcours du combattant...

Fernand Vicari

Tout au long de sa préparation, le premier congrès international des TCP qui s'est déroulé à Nancy les 27 et 28 mai 2016 a dû surmonter un certain nombre d'obstacles.

Nous ne voudrions pas ouvrir ici un cahier de doléances mais simplement faire part des difficultés qui ont émaillé ce parcours pour permettre une rencontre entre universitaires dépositaires de la médecine dite « conventionnelle » et des praticiens de thérapies dites complémentaires.

Notre objectif n'était bien sûr pas de faire l'apologie des thérapies complémentaires mais susciter un débat éclairé sur leur existence, leur place, la possibilité de les évaluer et de proposer un encadrement visant à éviter les dérives.

In fine, sans être optimiste mais simplement réaliste, nous en avons déduit que ces « freins » étaient le passage obligé pour établir un état des lieux sur le sujet en 2016 en France.

Les prémisses

HEGEL – Penser par soi-même

Depuis sa création en 2011, cette revue s'est de plus en plus intéressée au sujet.

Le CAS (Centre d'Analyse Stratégiques), dans sa note 290 du 2/10/2012 invite les pouvoirs publics à prendre position sur ces médecines non conventionnelles pratiquées à la fois par des professionnels de santé « authentiques » et par des praticiens « marginaux » exerçant à la limite du soin et du bien-être (Mathilde Reynaud).

La Conférence Européenne des Ordres des Médecins en juin 2012 allait dans le même sens.

L'Académie Nationale de Médecine dans son rapport du 5 mai 2013, réglait un problème majeur de sémantique en retenant le terme de thérapies complémentaires et récusait toutes les autres appellations commençant par « médecines ».

Le Conseil National de l'Ordre des Médecins, dans son webzine au demeurant très ouvert en août 2015 parle cependant encore de « médecines alternatives et complémentaires ».

L'idée d'un congrès

Paris – 13 décembre 2014 : le CREGG (Club de Réflexion des Cabinets de Groupe de Gastro-entérologie), lors de son Forum annuel, réunit sa commission « Thérapies Complémentaires Personnalisées » qui vient d'être créée et invite le Pr Pierre Rabischong (ancien doyen de la Faculté de Médecine de Montpellier).

Pierre Rabischong venait de publier dans le Volume IV n° 4 de HEGEL, un éditorial intitulé « la théorie de Darwin est-elle toujours crédible ? »

L'idée de faire un congrès sur les TCP est rapidement admise.

Pierre Rabischong accepte d'en être le président et rédige un « guide opérationnel » avec 6 grandes lignes :

- ▶ Définition du contenu et des objectifs de la TC concernée ;
- ▶ Dictionnaire des termes utilisés dans la pratique de la TC ;
- ▶ Rappel des évaluations effectuées ;



- ▶ Suggestions pour une évaluation complémentaire ;
- ▶ Modalités actuelles d'enseignement de la TC ;
- ▶ Modalités de paiement des prestations de la TC.

Paris, 3 février 2015 : Rencontre avec les Professeurs Daniel Bontoux et Richard Trèves de l'Académie Nationale de Médecine.

Paris, 20 mars 2015 : 23 participants échangent durant 4 heures. Des groupes de réflexion couvrant un certain nombre de TC sont constitués. Le premier Congrès International des Thérapies Complémentaires se déroulera à Nancy du 27 au 29 mai 2016 conjointement au VII^e Congrès Européen d'Ethnopharmacologie.

Pierre Rabischong va mettre en place un comité scientifique international chargé d'analyser les propositions reçues après un appel à communications afin de juger de leur éligibilité au programme du congrès.

Un comité local d'organisation est proposé sous la direction du doyen de la Faculté de médecine de Nancy, le Pr Marc Braun. Un Groupe d'Évaluation des TCP (GETCOP) va être créé. La société Care Insight est retenue pour l'organisation technique et les relations avec le Palais des Congrès de Nancy.

Création du GETCOP le 12/06/2015 à Nancy

Les statuts de cette association de type loi de 1901 sont déposés à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 30 juin 2015.

La présidente en est le Pr Gisèle Kanny du laboratoire d'Hydrologie et Climatologie Médicales de la Faculté de médecine de Nancy.

Sa mission est essentiellement dévolue à l'évaluation des TCP, tâche qui prendra toute sa mesure après la tenue du 1^{er} congrès déjà prévu.

Par souci de transparence et de collaboration

La Miviludes : le 15/02/2013, nous informons le Dr Serge Blisko, président de la Miviludes de l'intérêt porté par la revue HEGEL à la connaissance des « médecines complémentaires » et à la nécessité de leur évaluation. Une collaboration est sollicitée.

Le 26/01/2015, Serge Blisko reçoit l'affiche du congrès ainsi que le texte servant de fil conducteur à notre congrès.

Le 3/02/2015, Serge Blisko nous souhaite plein succès mais annonce qu'il ne pourra participer officiellement, en raison d'autres « priorités d'action » plus urgentes. La possibilité de présenter un poster signalant les objectifs de la Miviludes est toutefois retenue.

En avril 2016, au cours d'une conversation téléphonique, Serge Blisko admettra avoir signalé au CNOM, l'existence dans notre programme d'un intervenant ayant une activité « suspecte » de dérive sectaire mais non condamné. Il s'excusera à cette occasion de ne pas nous en avoir informés simultanément.

Le CDOM de Meurthe-et-Moselle : le 26/01/2016, son président, le Dr Bruno Boyer est informé du programme du congrès et invité à modérer une séance de son choix s'il le souhaite. Pas de réponse...

Le CNOM : le 25/03/2016, le Docteur Patrick Bouet, Président du CNOM est sollicité pour :

- ▶ Obtenir le patronage du CNOM ;
- ▶ Une intervention ;
- ▶ Une modération ;
- ▶ Des invitations officielles pour des membres du CNOM.

Pas de réponse...



Les défections

La SFE nous fait part par courrier le 29/01/2016 de son retrait du congrès pour les motifs suivants :

- ▶ Pas de prise en charge de la part de Care Insight des frais de secrétariat pour une période de 3 mois et demi ;
- ▶ Pas de prise en charge assurée des conférenciers invités (déplacement et hébergement).

La SFE nous propose de retarder le congrès d'un an.

Le 2 mars 2016, la SFE confirmait son désengagement par écrit avec une longue liste de griefs mais s'abstenait de participer le même jour à l'AG du GETCOP.

En effet, nous n'avions pas de secrétariat opérationnel et nous n'avions pas de garanties budgétaires non plus.

L'aventure ne faisait que commencer.

Le Président du Congrès, le Pr Rabischong, après avoir jugé bénéfique la démission de la SFE le 29 janvier, nous faisait part de la sienne le 2 février.

Force est de constater que ses motifs étaient parfaitement justifiés... de son point de vue :

- ▶ Programme mis sur le site sans son accord ;
- ▶ Absence de communication entre les coordonateurs et les experts internationaux choisis par lui.

À juste titre, Pierre Rabischong avait mis en place un système d'appel à communication mais qui n'a pas fonctionné en raison des difficultés de fonctionnement du site. D'où le préprogramme « provisoire ». Selon Pierre Rabischong, l'évaluation devait se faire dès ce premier congrès. Tâche impossible mais comme nous le signalons ci-après dans la présentation du congrès affiché sur le site, rien n'était figé :

Justificatif : *il y a désormais de multiples « thérapies complémentaires », comme les a nommées l'Académie de Médecine dans son rapport de 2013 en désignant toutes les possibilités thérapeutiques offertes aux patients en complément de la médecine conventionnelle. En 2015 le conseil national de l'ordre des médecins dans un webzine a ouvert un vaste débat sur ce sujet. Toutefois, il semble utile de les évaluer afin de pouvoir les intégrer dans la pratique médicale et les faire reconnaître par les instances académiques médicales, universitaires et ministérielles concernées.*

Objectif : *l'objet de ce congrès est de présenter différentes thérapies complémentaires, sans leur donner une caution scientifique, mais en participant à leur évaluation dans le but d'analyser la qualité de leurs bases scientifiques et leur réelle efficacité.*

Avertissement : *il est demandé aux experts-conférenciers de déclarer leurs intérêts éventuels et d'aborder les différentes thérapies complémentaires de manière scientifique et critique afin de permettre une analyse objective de leur intérêt.*

Les propos tenus par les conférenciers engagent leur seule responsabilité personnelle et ne peuvent constituer à eux-seuls une justification de l'emploi des thérapies complémentaires en pratique clinique.

Ce vœu d'évaluation était un des objectifs visés dans la suite du congrès. Qui plus est, en proposant de dissoudre « son comité international », P.R. nous privait en particulier de la collaboration de 3 académiciens : les Professeurs Daniel Bontoux, François Bernard Michel et Richard Trèves ainsi que du Pr Henri Joyeux dont l'aura n'est plus à démontrer dans les milieux des T.C.

Nous sommes cependant reconnaissants aux Pr Vautravers (Strasbourg), Philippe Hartemann (Luxembourg), Gérard Siest (Nancy) et Claude Aslangul (Paris) de nous avoir conservé leur soutien.

La tempête s'annonçait...

Le coup de tonnerre est arrivé le 1^{er} avril 2016

Le Professeur Marc Braun, doyen de la Faculté de médecine de Nancy, président du comité local d'organisation du congrès écrit à tous les membres du comité scientifique : « J'ai reçu récemment un appel du Dr Bruno Boyer, président du conseil départemental de l'ordre des médecins. À la suite de plusieurs signalements et d'un message émanant du conseil national de l'ordre des médecins, il s'avère



que certains participants invités par le conseil scientifique se trouvent dans une des trois situations suivantes :

- ▶ médecin radié de l'exercice médical ;
- ▶ personne se prétendant médecin et ne l'étant pas ;
- ▶ personnes sous la surveillance de la MIVILUDES (Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires).

Le nombre de ces personnes est faible mais il est de la responsabilité du conseil scientifique d'un congrès de se porter garant de chaque invité.

Cette situation qui engage la responsabilité de chaque membre du conseil scientifique est très grave.

Après réflexion et parce que la confiance est maintenant rompue, je vous présente ma démission du conseil scientifique et annule ma présentation inaugurale le 27 mai prochain.

Je vous prie de bien vouloir modifier le programme sur le site du congrès dès réception de ce courrier, et de supprimer mon nom en qualité de membre du conseil scientifique du congrès.

Le président de l'UL, que j'ai averti, vous fera connaître sa décision en ce qui concerne le parrainage de l'université. »

Les réactions ne se sont pas fait attendre :

- ▶ Certains collaborateurs du congrès, universitaires nancéiens donnent leur démission ;
- ▶ D'autres, plus nombreux s'étonnent du procédé. En voici quelques extraits : « Personnellement, j'aurais souhaité que cette affaire grave soit pleinement instruite au sein du conseil scientifique du congrès afin de prendre une décision en pleine connaissance de cause » ; « N'oublions pas l'engagement sincère de nombreux bénévoles et le risque financier pris par la société de service etc. »
- ▶ Sur le plan national et international, le soutien a été sans faille.

La réaction

Le message émanant du CDOM de Meurthe-et-Moselle, nous interrogeons le président du CNOM, le Dr Patrick Bouet qui nous répond le 4 avril 2016 reprenant les motifs signalés par le Pr Marc Braun :

- ▶ Du médecin radié de l'exercice médical, il n'en est plus fait mention... Le président du CDOM se refuse à nous donner un nom : « c'est marginal » a été sa seule réponse.
- ▶ Pour les non-médecins prétendant l'être, nous nous engageons à mettre sur le site du congrès les CV de tous les intervenants et sur les programmes à ajouter les titres : Dr Pharm., Dent. Psycho. Vét. Sciences etc. ;
- ▶ Un orateur est surveillé par la Miviludes. Le Dr Serge Blisko que nous interrogeons nous confirme que « surveillé ne signifie pas condamné ».

Le 6 avril, lors d'une réunion à la Faculté de Médecine, le comité d'organisation valide ces mesures et décide à l'unanimité qu'il n'est pas dans sa mission de condamner un suspect. D'ailleurs, comme nous l'avons mentionné précédemment, les ordres ont été dès le départ invités à siéger à notre congrès afin de prendre sur place toutes les mesures nécessaires.

Enfin, le CNOM contestait l'intérêt scientifique des :

- ▶ Traitements homéopathiques des brûlures pédiatriques (or, ce traitement est pratiqué au CHU de Strasbourg...)
- ▶ Mindfulness et médecine intégrative : sans commentaire !
- ▶ Transplantation du microbiote fécal : idem.
- ▶ La théorie quantique : une excellente contribution sera apportée par le Pr Claude Aslangul qui en adressant sa communication au président du CNOM lui prouve que le débat sur le sujet est contradictoire et en aucun cas une promotion des activités qui s'en revendiquent.

La rumeur se répand. Nous constatons incidemment que l'attention de nos élus locaux a été attirée et entretenue sur les suspicions émises à notre égard. Ceci explique qu'il aura fallu attendre jusqu'au 12 mai (15 jours avant le congrès) pour que le maire de la ville de Nancy, Monsieur Laurent Hénart nous confirme sa disponibilité pour le discours d'ouverture au congrès.



L'apaisement

À la suite des précisions documentées apportées par le Pr Michel Boulangé, Professeur émérite de l'Université de Lorraine, le 18 avril 2016, le Pr Marc Braun, en accord avec le Président de l'Université de Lorraine et Madame le Doyen de la Faculté de Pharmacie, prend acte des modifications apportées par le conseil scientifique. Il laisse à tous les collègues engagés, de maintenir leur participation s'ils le souhaitent. Il ne revient pas sur sa participation au congrès. C'est par conséquent le Pr Jacques Kopferschmitt, chargé de mission sur les thérapies complémentaires aux hôpitaux universitaires de Strasbourg qui assurera le discours d'ouverture, scellant ainsi la collaboration entre Strasbourg et Nancy, au sein de la nouvelle région Grand Est.

Enfin, le patronage de l'Université de Lorraine est maintenu.

Nous avons jugé sévère la sanction prise le 1^{er} avril par le Doyen, le Pr Marc Braun, certainement motivée par les mises en garde abusives du président du CDOM de Meurthe-et-Moselle.

Nous ne pouvons qu'être reconnaissants et fiers pour les Facultés de Médecine et de Pharmacie et l'Université de Lorraine qui recevaient ce 1^{er} Congrès International des TCP, de ce redressement de la situation.

Le congrès s'est déroulé sans encombre. Le succès scientifique a été incontestable. Les objectifs fixés d'essayer de mettre en place des systèmes d'évaluation et de formation sont en cours.

Suite

L'engouement pour une poursuite de ce qui se fait déjà à grande échelle à l'étranger est évident. Une seule ombre au tableau : la répercussion négative sur le plan financier qu'a dû supporter la firme Care Insight à qui nous rendons un respectueux hommage.

Ce « chemin de croix », étape obligée pour rendre possible cette confrontation entre tenants de la médecine officielle et pratiques complémentaires a au moins eu un avantage : savoir avec qui la réflexion et le travail allaient pouvoir se poursuivre...

Le 26 mars 2017, la Société Nationale Française de Gastroentérologie organise lors de son congrès annuel, une séance dédiée aux TCP en hépatogastroentérologie sous la responsabilité d'un certain nombre de participants du congrès de Nancy.

Des propositions de collaboration au GETCOP pour mettre en place des évaluations nous sont faites (Institut International de Médecine Intégrative, Nantes).

Cependant, si nous sommes bien conscients qu'il est nécessaire de fonder la pédagogie sur des preuves et non sur des intuitions, trois sentences méritent d'être méditées :

- ▶ « Les Français détestent l'évaluation dans tous les domaines : le titre suffit. Tout cela est un héritage de la société aristocratique ». Ezra Suleiman (Sciences Po — Princeton) – *Schizophrénie Française*, Ed. Grasset 2008 ;
- ▶ « Il n'y a point d'entreprise plus difficile, plus douteuse, ni plus dangereuse, que celle de vouloir introduire de nouvelles lois. Parce que l'auteur a pour ennemis tous ceux qui se trouvent bien des anciennes, et pour tièdes défenseurs, ceux même à qui les nouvelles tourneraient à profit ». Machiavel.
- ▶ En affirmant : « il y peu de choses qu'il faille craindre davantage que d'apporter la moindre innovation dans l'ordre établi », Platon ne l'avait pas attendu.